

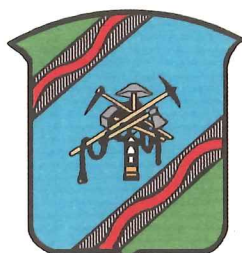
Département du Pas-De-Calais

Arrondissement  
de Béthune

Canton de Nœux les Mines

REPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE NŒUX LES MINES



*Nos Réf. : SM/AR/AP*  
*Affaire suivie par M. Alain Renuy*

*Mesdames et Messieurs les Membres  
Du Conseil Municipal*

*Le 5 Octobre 2018*

*Madame, Monsieur, Cher(es) Collègues,*

*J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir assister à la réunion du  
Conseil Municipal qui se déroulera en Mairie, le **MARDI 23 OCTOBRE 2018** à 18 h 30.*

**ORDRE DU JOUR**

- 1) Décision modificative n° 3 : Budget Ville,*
- 2) Relèvement des tarifs communaux à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019,*
- 3) Créances éteintes,*
- 4) Attribution de la Délégation de Service Public par voie de concession pour  
l'exploitation du réseau de distribution de l'eau potable,*
- 5) Exonération de la Taxe d'Aménagement,*
- 6) Ajustement du taux d'abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties en  
faveur des magasins et boutiques au sens de l'article 1498 du Code Général des  
Impôts,*
- 7) Autorisation de dépôt d'une Déclaration Préalable pour les travaux de réhabilitation  
des façades de la mairie,*
- 8) Transfert de propriété de la piscine, à la Communauté d'Agglomération de Béthune-  
Bruay Artois Lys Romane,*
- 9) Remplacement de Monsieur MACHUT au sein de la Commission Consultative des  
Services Publics Locaux,*

*Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, Cher(s)  
Collègues, l'expression de mes sentiments les meilleurs.*



*Le Maire,  
Vice-Président de la C.A.B.B.  
Artois Lys Romane*

*Serge MARCELLAK.*